

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 58

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2640 - Prix : 1€

ÉDITORIAL

Le renoncement de Bouteflika, un encouragement pour le peuple algérien

8 mars : pour le droit des femmes

Page 4

Comment les capitalistes étranglent la population réunionnaise

Page 6

Sus aux pauvres !

Page 7

Gafa : comment taxer des capitalistes sans leur nuire

Page 9

Archipel des Chagos

L'impérialisme en accusation

Page 11

Renoncement de Bouteflika

Une étape dans la lutte du peuple algérien



Flickr

Le renoncement de Bouteflika, un encouragement pour le peuple algérien

Le renoncement de Bouteflika à un cinquième mandat est un premier succès de la contestation en Algérie. Vendredi 8 mars, dans tout le pays, les manifestations ont été massives. Jamais autant d'Algériens, de nombreuses femmes en particulier, n'avaient crié leur colère. Celle-ci est entièrement légitime. La population ne supportait plus la mascarade qui consistait à maintenir un impotent à la tête de l'État, tandis qu'en coulisses les affairistes qui gravitent autour de lui s'approprient les ressources du pays.



Les travailleurs, jeunes et moins jeunes, avec ou sans travail, forment, avec les étudiants, le gros des cortèges.

Ils sont révoltés par ce qu'ils appellent la « mal vie », la dégradation de leurs conditions d'existence. Le salaire minimum est de 130 euros mensuels, et encore de nombreux travailleurs ne le touchent pas. La précarité est la règle. Les jeunes forment la majorité de la population, et un tiers d'entre eux sont au chômage. Dans l'espoir d'une vie meilleure, ils sont de plus en plus nombreux à tenter de traverser la Méditerranée, au péril de leur vie.

Alors que le pays est riche en hydrocarbures, les services publics se dégradent, les écoles sont surchargées, les hôpitaux sont à l'abandon. L'été dernier, une épidémie de choléra, cette maladie de la pauvreté, a frappé. En même temps, les affairistes siphonnent les recettes du pétrole, du gaz, du BTP ou de l'import-export. Les capitalistes étrangers, les Renault, Total, Sanofi ou Lafarge, ne sont pas en reste, attirés par les ressources du pays et la main-d'œuvre bon marché.

Quelles sont maintenant les perspectives pour le peuple algérien ? En renonçant au cinquième mandat de Bouteflika et en reportant l'élection présidentielle, le régime espère mettre fin à la contestation. Un homme plus jeune de la clique au pouvoir, sur le nom duquel les différents clans se seraient mis d'accord, peut lui succéder. Cela reviendrait à tout changer... pour que rien ne change. Les révoltes tunisienne et égyptienne de 2011 furent porteuses de grands espoirs. Bien des protestataires y ont donné leur vie. Pour autant, pour les classes populaires de ces deux pays, l'espoir a été trahi. Les riches ont gardé le pouvoir réel. En Égypte, un dictateur a pris la place du précédent.

En Algérie même, l'armée peut représenter un danger. Par le passé, elle a montré qu'elle était prête aux pires massacres. Ce fut notamment le cas en octobre 1988, quand les jeunes des quartiers populaires se mobilisèrent et que l'armée en tua plusieurs centaines.

Des intérêts contradictoires se dissimulent derrière l'unanimité des manifestants. La majorité d'entre eux veulent avoir un travail et pouvoir en vivre dignement. Des privilégiés, comme le milliardaire Issad Rebrab, patron de Cevital, veulent une plus grande part du butin. D'autres encore, tel l'entrepreneur franco-algérien Rachid Nekkaz, veulent la leur. Et la lutte fait rage pour les places au sommet de l'État.

Des grèves ont touché de nombreuses entreprises. Il est à espérer que les travailleurs y expriment leurs intérêts de classe. Sans cela, même les revendications démocratiques risquent de ne pas être satisfaites. Et pour les jeunes au chômage, pour les pauvres, quel changement y aurait-il à avoir un nouvel homme fort, qui serait aussi méprisant que la clique au pouvoir ?

Alors, il est à espérer que la contestation, forte de ce premier succès sur la question du cinquième mandat, se poursuive. Il est à espérer qu'elle cible aussi ceux qui accaparent les richesses produites par le monde du travail. « *Ils ont des millions, nous sommes des millions* », disent certains manifestants. Oui, il faut que les millions d'opprimés ciblent les millionnaires !

Il paraît que les événements inquièteraient Macron, solidaire du pouvoir algérien. À l'inverse, la solidarité des travailleurs va aux manifestants. Leur révolte pourrait ouvrir des perspectives pour les travailleurs du reste du Maghreb, et aussi pour ceux de France. Depuis les 132 ans de domination coloniale et de pillage imposés par l'État français au peuple algérien, l'histoire des deux pays est entremêlée. C'est en particulier avec l'immigration algérienne que la classe ouvrière s'est construite.

Les travailleurs d'Algérie et de France ont les mêmes intérêts. Alors, puissent-ils les faire valoir, dans leur pays comme en France. Vive la lutte de nos sœurs et de nos frères d'Algérie !

Retraites : partir tôt, une nécessité

L'âge moyen du départ en retraite pour les travailleurs du secteur privé a augmenté et atteint près de 63 ans, soit deux mois et demi de plus en un an, et cela en tenant compte des départs anticipés des travailleurs aux carrières longues ou souffrant d'un handicap qui, eux aussi, partent plus tard, après 60 ans.

Ce bilan fait par la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) pour l'année 2018 n'a rien d'étonnant. Bien des travailleurs, dont la carrière est parsemée de périodes de chômage ou, pour les travailleuses surtout, d'arrêts pour élever les enfants, sont bien obligés de continuer à travailler, pour percevoir une retraite souvent bien insuffisante par rapport au coût de la vie.

L'âge légal de départ à 62 ans, que le gouvernement Macron jure de pérenniser, est donc déjà dépassé

dans les faits. Certes, des travailleurs bénéficient encore d'un régime spécial, à la SNCF, la RATP, dans les hôpitaux, etc. Ils ont eux aussi subi l'alignement sur les 42 annuités de cotisations pour toucher une retraite à taux plein, mais ils peuvent encore partir en retraite entre 52 et 58 ans. C'est ce régime, présenté comme un privilège, dont le haut-commissaire à la réforme, Jean-Paul Delevoye, a commencé à discuter avec les syndicats et le patronat.

Mais prendre sa retraite à un âge où on est encore en bonne santé, avoir une pension qui permette une vie décente, avoir la possibilité de profiter de ses loisirs sans rogner sur la moindre dépense, ce n'est pas un privilège, cela doit être un droit pour tous les travailleurs. Et ce serait aux capitalistes qui les ont exploités de le payer.

Delevoye et le gouvernement semblent pour le moment préférer ne pas faire trop de vagues. Il y a la perspective des élections. Mais il y a eu aussi le mouvement des gilets jaunes, dont beaucoup de retraités ont fait partie. Cela ne peut qu'encourager les travailleurs à se préparer à résister à de futures attaques contre le système des retraites.



Égalité : urgent de ne rien faire ?

À la suite d'un décret censé promouvoir l'égalité hommes-femmes, publié le 9 janvier dernier, les 1 400 entreprises de plus de 1 000 salariés en France avaient jusqu'au 1er mars pour publier leurs résultats en matière d'égalité salariale.

Chaque entreprise doit déterminer une note sur une échelle de 100. Cinq critères sont pris en compte pour l'établir : les niveaux de salaire à poste et âge comparables, les augmentations, les promotions, les conditions au retour de congé maternité, et la part des femmes parmi les dix plus hautes rémunérations. Les entreprises comptabilisant moins de 75 points sur 100 ont trois ans pour régulariser leur situation, sinon elles devront payer des amendes.

La législation antérieure à ce décret prévoyait déjà des amendes pour les patrons qui n'appliquent pas l'égalité salariale, et même la prison

s'il est prouvé qu'ils ont récidivé. Mais ces lois ne sont jamais appliquées.

Quant au nouveau dispositif, il a, paraît-il, été plébiscité par les directeurs des ressources humaines des grands groupes. Il n'impose strictement rien aux patrons et le plus choquant dans ce décret est bien que ce sont les dirigeants des entreprises eux-mêmes qui publient leurs résultats. Quitte à faire quelques contorsions, pour maquiller leurs chiffres de manière crédible.

Dans les faits, ce nouveau décret est tout sauf une arme supplémentaire pour lutter contre le sexisme au travail.

PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

**MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT
SAMEDI 30 MARS de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DU CHAUDRON
DIMANCHE 31 MARS de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-ANDRÉ
VENDREDI 12 AVRIL de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-PIERRE
SAMEDI 13 AVRIL de 9H00 à 10H30**

8 mars : pour le droit des femmes

La journée du 8 mars est chaque année l'occasion d'une multitude d'initiatives en faveur du droit des femmes dans le monde et en France, auxquelles Lutte ouvrière apporte son soutien.

Dans un monde ravagé par la crise, la dégradation de la situation des femmes est révélatrice des reculs engendrés par le maintien de cette société. Exploitées systématiquement, enfermées dans la sphère domestique, traitées comme mineures à vie, victimes de viols généralisés dans les zones de guerre, vendues comme esclaves y compris sexuelles sur de nombreux continents, tel est le lot de la majorité des femmes de la planète.

Même dans les pays développés

si fiers qu'ils prétendent appliquer des droits égaux, le droit des femmes régresse. Ce n'est pas seulement une inégalité sociale, avec en France des salaires inférieurs de 30 à 40 % à celui des hommes, des retraites représentant 60 % en moyenne de celles des hommes, une précarité encore plus généralisée. C'est aussi la violence sociale du quotidien, qui va bien au-delà du harcèlement de rue. Tous les trois jours une femme meurt sous les coups de son compagnon

Les gouvernants ne sont jamais avares de déclarations solennelles sur la nécessaire égalité homme-femme. Mais dans les faits ils réduisent même les maigres moyens des associations venant en aide aux femmes victimes de violence. En organisant

la fermeture des centres pratiquant l'interruption volontaire de grossesse par simple souci d'économie ils privent les femmes même du droit élémentaire à disposer de leur corps.

La lutte pour l'égalité entre femmes et hommes fait partie du combat pour l'émancipation de l'humanité tout entière, c'est un des fondements du programme socialiste. Le combat contre l'oppression des femmes est toujours autant à l'ordre du jour. Le sort intolérable qu'engendre le simple maintien du capitalisme à la moitié féminine de l'humanité suffit à montrer l'urgence d'en finir définitivement avec ce système.

Porte-avions : 42 000 tonnes de diplomatie

Le porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle*, remis à neuf pour la modique somme de 1,3 milliards d'euro, est reparti pour quelques mois de navigation en Méditerranée et dans l'océan Indien, où la France s'est réservé une présence militaire.

Sous le nom d'opération Clemenceau 2019, le monstre d'acier et d'électronique va donc pouvoir faire

prendre l'air à ses 2 000 habitants, sa vingtaine de Rafale, ses deux avions de surveillance Hawkeye et faire un tour du propriétaire du côté des Seychelles et des Comores, de l'île de La Réunion, de Mayotte, des îles Éparses et des Terres australes et antarctiques françaises (les TAAF).

Au programme figurent aussi quelques manœuvres militaires, au

Levant, en Égypte, en Inde ainsi qu'avec la marine japonaise. Cela fait partie des démarches commerciales à assurer auprès des clients des marchands de mort hexagonaux : 85 milliards d'euros de commandes en dix ans de par le monde, ça se mérite !

Automobile : pollueurs et maîtres-chanteurs

Dans une interview au *Figaro* du 3 mars, Carlos Tavares, le PDG de PSA, a attaqué la décision du Parlement européen de réduire de 40 %, d'ici 2030 les émissions de CO2 des véhicules utilitaires de moins de 3,5 tonnes. Il en a profité pour menacer les gouvernements de conséquences lourdes sur l'emploi.

Alors que le groupe PSA vient d'annoncer 3,3 milliards de bénéfices pour 2018, un record historique comparable à celui de Renault, Tavares ne se gêne pas pour affirmer que cette décision risque de mettre certains constructeurs à genoux, rien de moins !

Pour ces industriels, il n'est pas question de payer de quelque façon

que ce soit pour améliorer la situation écologique. Alors, ils font du chantage afin que les gouvernants leur concèdent des cadeaux financiers supplémentaires.

Quant à la menace sur l'emploi, elle fait partie du chantage et PSA n'a pas attendu cela pour réduire les effectifs. Le groupe PSA a supprimé 27 000 emplois en sept ans rien qu'en France. Ces dizaines de milliers d'emplois détruits ne sont dus ni à l'évolution de la production ni à des prétendues difficultés économiques, mais seulement à la rapacité des actionnaires, qui ont engrangé des milliards en réduisant ainsi les effectifs et en accroissant la charge de travail.

Alors présenter les constructeurs, qui ont sciemment truqué les contrôles pour continuer à polluer à moindre coût, comme des victimes de harcèlement montre un aplomb solidement arrimé à une mauvaise foi hors catégorie. Le problème de Tavares n'est pas l'écologie. Mais ce n'est pas celui des institutions européennes non plus. Car cette décision sur la réduction des émissions de CO2 n'est qu'un leurre et ne garantit aucunement que la pollution de la planète sera réduite. De ce point de vue, l'impact de la production de véhicules électriques ne sera pas plus contrôlé que celui des véhicules diesel dans le passé.

Macron et le nationalisme : les deux faces de la médaille

Mardi 5 mars, Macron a publié un appel aux citoyens européens, traduit simultanément dans toutes les langues officielles de l'Union. Il s'y pose en défenseur de l'Union européenne, et même de la civilisation, contre les nationalistes de tout crin qui voudraient la détruire. Macron tente d'expliquer ces progrès de l'extrême droite par la multiplication des fausses informations, donnant comme exemple la campagne politique qui a mené au Brexit. C'est un peu court car, si les nationalistes mentent bien comme des arracheurs de dents, ils spéculent sur des réalités comme le chômage et la dégradation générale des conditions de vie, dont Macron ne souffle mot.

Il a donc recours à une fausse information de la plus belle eau, décrivant contre toute évidence l'UE en protectrice des droits sociaux. Sa seule proposition en matière sociale consiste en la mise en place d'un « *salaire minimum européen, adapté à chaque pays et discutable tous les ans* ». Si le salaire est différent dans chaque pays, on ne voit pas en quoi il serait européen ni ce que cela peut bien changer.

Pour le reste, Macron se contente d'aligner les phrases habituelles sur l'Europe : elle doit être démocratique, écologique et de progrès, tout en disant qu'il faut fermer ses frontières aux migrants, accroître la police, la douane, son budget militaire...

L'UE, c'est aujourd'hui surtout un marché un peu unifié de 500 millions de consommateurs. Les grands groupes capitalistes tiennent à ce marché unique et Macron se veut leur avocat. Mais la crise fait que l'édifice laborieusement construit se fissure. Le Brexit comme l'émergence des partis d'extrême droite dans les pays de l'Union sont des conséquences de cette impasse, en aucun cas un espoir pour les travailleurs d'en sortir.

Devant ces fissures, Macron se présente en sauveur de l'Union contre les nationalistes qui voudraient les élargir. Mais l'Union dont il parle, et à laquelle les nationalistes s'adaptent dès qu'ils arrivent aux affaires, reste celle du grand capital. Les véritables ennemis des travailleurs, derrière les politiciens et leurs discours mensongers, sont les

capitalistes qui, unis comme séparés, aidés par Macron comme par Salvini ou comme ils le seraient par Le Pen, leur font durement payer la sauvegarde du profit.

Les travailleurs d'Europe, et bien au-delà, sont une seule classe sociale. Ils ont besoin de leur unité à l'échelle internationale pour abattre les frontières, les États et toutes les béquilles qui tiennent encore debout un système capitaliste dépassé. Cette unité se fera autour de la lutte pour leurs intérêts de classe, contre les Macron comme contre les Salvini et leurs semblables.



Fichage des étrangers : répression contre mineurs

Plusieurs associations dont l'Unicef, Médecins du monde, la Ligue des droits de l'homme, la Cimade, contestent un décret d'application de la loi Asile et Immigration entré en vigueur le 31 janvier, qui autorise le fichage des enfants et adolescents étrangers seuls.

Sous prétexte de soulager les départements, ce décret encourage les associations à collaborer avec la préfecture pour évaluer l'âge des adolescents étrangers, sachant que les moins de 18 ans sont censés être pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

Déjà à l'essai dans quatre départements, le texte invite à étendre un fichier biométrique, collectant les empreintes digitales, les photos et l'état civil des enfants et adolescents

étrangers. En plus de généraliser la suspicion à leur égard, ce fichage risque de limiter l'accueil des adolescents étrangers car « *le taux de reconnaissance de minorité peut varier de 9 % à 100 %* » d'un département à l'autre, selon un rapport de l'Assemblée des départements de France du 15 février 2018.

Les services de la préfecture pourront également recourir au fichier des demandes de visa en Europe, Visabio. Or certains jeunes adolescents tentent, avant d'entreprendre un voyage périlleux vers l'Europe, d'obtenir un visa d'entrée en se faisant passer pour des adultes. Ainsi Alpha, un Guinéen de 17 ans, apprenti dans le domaine agricole au Havre, a été placé en centre de rétention administrative le 7 février parce

que la préfecture a retrouvé ses empreintes dans Visabio sous une identité qui lui donne 34 ans. De visa, ni Alpha ni son grand frère qui s'était occupé des papiers n'en a obtenu. Il a rejoint l'Europe en zodiac, mais son grand frère, lui, est mort en mer.

En 2017, 25 000 mineurs étrangers ont été pris en charge par l'ASE, mais beaucoup d'autres sont laissés à la rue, dans une situation précaire et dangereuse. Ce décret, qui prétend garantir la protection de l'enfance, cherche surtout, comme il est aussi écrit, à « *lutter contre l'entrée et le séjour irréguliers des étrangers en France* », quitte à rendre la vie de ces enfants et adolescents encore plus terrible et inhumaine.

L'argent il y en a... dans les poches du patronat !

Entre 2001 et 2018, les dividendes versés aux actionnaires des 40 plus grandes entreprises françaises (CAC 40) ont augmenté, en moyenne de 77 %. Pendant la même période le Smic n'a augmenté que de 59 %.

Les profits de Total, 1ère entreprise cotée en bourse, ont atteint le montant de 11,438 milliards d'euros en 2018, en augmentation de 28,2 % par rapport à 2017.

L'argent qui ne va pas aux salaires et aux emplois est accaparé par la bourgeoisie qui vit en parasite du travail humain.

En réquisitionnant ces sommes d'argent colossales, la classe ouvrière pourrait donner du travail et un salaire décent à tous.

Les capitalistes ne savent plus quoi faire de leur fric !

Après quelques années dans la tourmente, le capitaliste Caillé s'est refait. Les ventes de voitures étant reparties à la hausse, il voit l'avenir avec confiance.

Il s'est même permis récemment de faire venir à La Réunion une Porsche 911 GT2 RS. Malgré le prix exorbitant de ce véhicule (350 000 euros à La Réunion), il a d'ores et déjà trouvé un acheteur, un « passionné » de ce type d'engin, a-t-il ajouté. L'île compterait une soixantaine de possesseurs de Porsche.

Si La Réunion compte 40 % de personnes survivant tant bien que mal avec un revenu, souvent bien inférieur au niveau du seuil de pauvreté, elle compte aussi une minorité extrêmement riche qui peut se permettre de dépenser des millions dans des produits de luxe, de plus totalement inutiles quand on sait qu'un bolide tel que celui-ci peut atteindre 340 km/h sur circuit alors que la vitesse limite autorisée est de 110 km/h dans le département !

Comment les capitalistes étranglent la population réunionnaise

Dans son édition du 12 mars 2019, le JIR livrait une analyse détaillée de l'origine du surcoût des automobiles vendues à La Réunion.

Le cas pris d'un SUV, s'il n'est pas l'engin à la portée de toutes les bourses, c'est peu de le dire, reste exemplaire du mécanisme d'enchérissement qui s'applique à tous les produits de consommation plus courante.

Ce SUV vendu en France au prix hors taxe de 40 000 €, le JIR explique dans son article que l'importateur de La Réunion bénéficie à l'achat du véhicule d'une « remise Outre-Mer » de 12 % ce qui fait chuter son prix à 36 000 €.

Comment expliquer dès lors qu'on retrouve ledit véhicule à 66 540 € (+ 66 %) chez le concessionnaire réunionnais, sachant que les frais de transit maritime ne s'élèvent qu'à 800 € ?

Eh bien tout simplement parce que l'État et les communes l'imposent à raison de 6800 € (principalement l'octroi de mer) et que le concessionnaire réunionnais s'attribue une marge de 39 % dessus.

Les deux principaux responsables de la vie chère à La Réunion sont donc bien dans ce cas précis les capitalistes de l'import-export et l'État qui, en dernier ressort, reverse une bonne partie de ces taxes aux entreprises sous forme d'aides de toutes sortes !

Rendre la vie moins chère à La Réunion ne peut se faire qu'en menant la guerre aux capitalistes pour qu'ils baissent leurs prix et augmentent les salaires !



pxhere.com

Pratiques patronales au Tampon

Le patron de la société de menuiserie métallique SMBAT, installée dans cette ville depuis 24 ans, vient d'être écroué pour avoir dissimulé 200 000 euros de chiffre d'affaire au fisc et aux organismes de protection sociale. Il faisait aussi travailler au noir plusieurs de ses employés. Les travaux, souvent bâclés, n'étaient pas suivis de réparations laissant les clients se débrouiller avec des infiltrations d'eau dans leurs domiciles.

Son petit jeu durait depuis plusieurs années.

Autre entreprise tamponnaise pratiquant le travail dissimulé, la société Sarl Bel Air spécialisée dans le transport en ambulance. Elle imposait des horaires déments de 50 à 60 heures hebdomadaires à ses conduc-

teurs, trompait la Sécurité sociale sur le type de transport et les surfacturait occasionnant un manque à gagner pour l'organisme de l'ordre de 200 000 euros (Le Quotidien du 8 mars 2019).

Le patron risque plusieurs dizaines de milliers d'euros d'amende, une peine de prison de plusieurs mois et une interdiction de gérer une entreprise de 5 à 10 ans.

Mais pour quelques patrons amenés à s'expliquer devant les tribunaux combien de centaines d'autres se comportent comme des voyous et ne sont jamais inquiétés et encore moins condamnés à rembourser ce qu'ils ont volé aux travailleurs et à la société ?

Les capitalistes jonglent avec les millions, mais ce sont les travailleurs qui paient la note !

Aux dernières nouvelles, les liquidateurs judiciaires du groupe Apavou soupçonneraient son dirigeant d'avoir organisé une banque-route de ses sociétés, en aggravant artificiellement leurs passifs, en complicité avec le Crédit Foncier de France dans le but d'obtenir de nouveaux prêts des banques pour échapper à leur redressement, voire à leur liquidation.

Apavou se dit victime de prêts à taux variables... qu'il a signé en toute connaissance de cause avec le CFF, pour financer la construction de milliers de logements avec lesquels il s'est largement enrichi puisqu'il ne les entretenait pas tout en encaissant

leurs loyers.

Le CFF n'a cure des ennuis judiciaires d'Apavou. L'essentiel pour cette banque est d'avoir réalisé avec lui de bonnes affaires ! Une enquête est en cours pour départager la responsabilité des deux parties dans cet imbroglio.

Mais quelque soit le verdict que rendront les juges, il ne rendra justice ni aux milliers de locataires spoliés, ni aux dizaines de salariés licenciés par Apavou. Il y a tout à parier que la justice, le patron de l'immobilier et le banquier finiront par trouver un terrain d'entente pour ménager les intérêts d'Apavou et du CFF, comme elle l'a déjà été fait pour Caillé.



Sus aux pauvres !

Lors de la première séance plénière de l'année du Département, son président Cyrille Melchior a réitéré sa volonté de voir la gestion du RSA être à nouveau transférée à l'État. Il plaide pour une « recentralisation » de cette allocation comme c'est déjà le cas depuis janvier 2019 pour les départements de Guyane et de Mayotte. Sa demande a été appuyée par la députée Huguette Bello.

Tous deux estiment que la gestion du RSA revient trop cher au Conseil départemental qui doit compenser en partie les versements de l'État.

Selon Cyrille Melchior, le départe-

ment a dû prendre en 2018 sur « ses » fonds propres environ 150 millions d'euros sur les 650 millions que lui a coûté le RSA. Depuis 2004, date à laquelle le RMI a été transféré au département, la dette de l'État à la collectivité serait d'un milliard d'euros d'après ses dires.

À l'heure actuelle, il y a 93 000 allocataires du RSA à La Réunion. Melchior leur souhaite soi-disant de retrouver « une vie normale ».

Mais vu les licenciements qui continuent de pleuvoir, la précarité qu'organise le gouvernement pour plaire au patronat, etc., leur nombre

devrait encore augmenter dans les années qui viennent.

Melchior qui craint qu'encore plus de charges pèsent sur le budget du Conseil départemental, souhaite donc se débarrasser le plus vite possible du RSA et...des pauvres qui vont avec.

S'il rend l'État responsable de « l'asphyxie » de sa collectivité, il se garde bien de dénoncer les milliards d'euros que celui-ci donne aux capitalistes en cadeaux et leur système économique qui fabrique par dizaines de milliers des pauvres à La Réunion.

Aux petits soins pour les patrons

Si Melchior veut faire des économies en renvoyant le RSA à l'État, il est prêt en revanche à ouvrir le porte feuille et à se mettre en quatre pour les patrons.

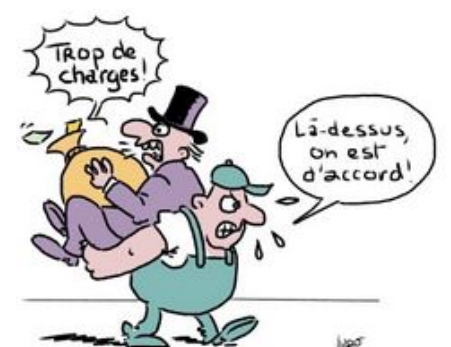
En effet, à l'occasion des 50 ans du syndicat patronal la CPME, le président du Conseil départemental, a déclaré que l'avance de trésorerie pour les entreprises va passer à 30 %, le délai de règlement sera au maximum de 30 jours et la « retenue de garantie » (sur les paiement des acomptes réclamés aux clients par les

entrepreneurs) sera ramenée de 5 à 3 %.

De son côté, la Région vole aussi au secours des patrons, « victimes » des Gilets Jaunes, en débloquant un enveloppe de 6 millions.

Le tout avec la bénédiction du préfet, Amaury de Saint-Quentin, qui fait son possible pour mobiliser tout l'arsenal juridique pour donner satisfaction au plus vite aux patrons.

Melchior et compagnie ont choisi leurs amis !



Dernière provocation de LREM

Alors que les manifestations des Gilets Jaunes continuent et que le pouvoir d'achat des travailleurs s'effrite de jour en jour sous la triple action des augmentations de prix, des salaires insuffisants et du chômage de masse, le gouvernement vient d'annoncer, par la voix du délégué général de La République en Marche, Stanislas Guerini, qu'il envisage

d'imposer un jour de travail non rémunéré supplémentaire à tous les salariés *«pour financer la dépendance»*.

Plus les années passent et plus le patronat et son gouvernement tentent d'imposer aux travailleurs le travail gratuit. Qu'il s'agisse d'heures de travail non payées, de faire travailler les bénéficiaires du RSA pour justifier

leurs allocations ou le travail gratuit pour financer la dépendance, la bourgeoisie cherche par tous les bouts à ne plus rémunérer une partie grandissante du temps de travail.

Ses prétentions sont sans limites quand il s'agit de faire payer à la population laborieuse ce qu'elle devrait payer de sa poche. Assez !

Le courant passe entre la ville de Sainte Suzanne et Albioma

La municipalité de Sainte Suzanne va louer 16 toitures de bâtiments municipaux (églises, écoles, centres techniques communaux) à la société Albioma qui va y installer des panneaux photovoltaïques qui produiront de l'électricité.

Si le maire, Maurice Gironcel, se félicite de cet accord qui va rapporter à la ville 47 500 euros de loyers annuels, les actionnaires d'Albioma ont des raisons aussi de se frotter les mains.

En effet, la société qui se targue d'être le premier fournisseur d'énergie électrique de l'île grâce notamment aux deux centrales thermiques de Bois Rouge et du Gol, revendra le courant produit au prix fort à EDF.

Le maire de Sainte-Suzanne, pas peu fier, vante dans les colonnes du Quotidien les autres installations d'Albioma sur son territoire communal et trouve *« qu'en matière de transition énergétique, quand tout le*



monde tire dans le même sens, on peut faire avancer les choses».

C'est surtout Albioma qui

tire...des profits sur la tête des consommateurs !

Engagez-vous qu'ils vous disent... mais pas au service de qui !

À défaut d'emplois pérennes dans les entreprises privées ou publiques, beaucoup de jeunes Réunionnais au chômage se tournent vers l'armée qui se targue, au travers du RSMA, de leur donner accès à une formation professionnelle et pour certains à un travail.

Cette année, 550 de ces jeunes pourraient s'engager dans les différents corps d'armée à La Réunion. Ils seront amenés à l'occasion à donner un coup de main à la population en cas de cyclone, à intervenir sur

des feux de forêts comme d'autres avant eux ont pu le faire lors de l'incendie du Maïdo, toutes choses qui ne peuvent qu'être appréciées par la population et contribuer à redorer le blason des militaires auprès d'elle.

Pour autant les tâches que ces jeunes seront amenés à exécuter ne se limitent pas à dépanner les gens en difficulté.

L'État peut aussi à tout moment leur commander de participer à des interventions de maintien de l'ordre impérialiste en Afrique ou au

Moyen-Orient, voire contre les travailleurs en lutte dans les territoires français s'ils menacent les intérêts des capitalistes français.

Le gouvernement se garde bien d'éclairer les jeunes en mal d'avenir sur ce risque découlant de leur engagement. Il préfère leur faire miroiter des perspectives d'insertion professionnelle plutôt que de leur signaler qu'ils risquent de perdre la vie pour des intérêts qui ne sont pas les leurs.

Plastiques : ne pas se tromper de pollueurs

WWF, une ONG internationale qui défend l'environnement, vient de rendre public un rapport dénonçant la production industrielle croissante de plastique dans le monde et la pollution qui en résulte.

Selon WWF, la quantité de plastique produite augmentera de 40 % d'ici 2030. Or, une bonne part des 400 millions de tonnes produites annuellement se transforment en polluants terrestres ou maritimes, menaçant de nombreuses espèces et écosystèmes.

La situation des océans est inquiétante. Les déchets s'y agglomèrent en surface en véritables « continents de plastiques » décimant animaux marins, poissons et menaçant au bout du compte les êtres humains qui consomment les produits

de la mer.

Régulièrement, des campagnes sont lancées pour sensibiliser la population, l'inciter à ne pas utiliser trop de plastique ou à le recycler. Mais ceux qui décident du type et des volumes de production de plastique et des autres polluants sont de grandes entreprises capitalistes. Elles produisent pour vendre, ne se soucient pas de ce qui arrive ensuite et n'ont pratiquement pas d'obligations de ce point de vue. Elles laissent à d'autres le soin de développer les technologies et l'infrastructure permettant le recyclage, qui sont donc toujours très en retard sur la commercialisation des matières polluantes.

Mais dire que ce sont les changements dans les comportements indi-

viduels qui sauveront l'environnement, c'est chercher à dédouaner les grandes entreprises qui produisent à l'échelle mondiale. Par ces leçons de morale assénées au plus grand nombre, la bourgeoisie se défait de sa responsabilité dans l'organisation de la société, faisant comme si c'était la population qui choisissait ce qui est produit et comment.

Résoudre les multiples problèmes environnementaux passe par l'expropriation des grandes industries polluantes et la réorganisation de la production pour satisfaire les besoins des 7,5 milliards d'habitants actuels sans mettre en danger la vie des 10 milliards de demain.

Gafa : comment taxer des capitalistes sans leur nuire



taux officiels n'existent que sur le papier pour les grandes entreprises, car de nombreux arrangements leur permettent de payer beaucoup moins. En 2010, le pétrolier Total n'avait pas du tout payé d'impôt sur les bénéfices en France.

Le gouvernement français se permet en fait un coup politique avec cette taxe. Il montre du doigt des multinationales américaines, mais est bien plus discrets sur les pratiques fiscales de leurs concurrents européens. Cette loi aura de toute façon un impact modeste car au lieu d'une taxe européenne, ce sera une taxe uniquement française, des pays comme l'Irlande ou les Pays-Bas, ayant adapté leur législation fiscale pour attirer les sièges des Gafa et refusant obstinément toute nouvelle taxation.

Si le gouvernement va jusqu'au bout, cette taxe Gafa rapportera au mieux 500 millions d'euros par an, mais des observateurs parlent plutôt de trois fois moins. L'affaire se réduit à une opération politique à propos de la taxation des géants du Net, pour presque rien comme rentrée fiscale.

Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, a présenté au Conseil des ministres un projet de nouvelle taxe pour faire payer des impôts à ceux qu'on appelle les Gafa, pour Google, Amazon, Facebook et Apple, ainsi qu'une vingtaine d'autres entreprises. Il est de notoriété publique que ces entreprises s'organisent au travers de leurs multiples filiales

internationales pour localiser leurs bénéficiés dans les paradis fiscaux les plus avantageux pour elles. Ainsi, d'après Le Maire, elles ne paieraient en France que 9 % de leurs bénéficiés au titre de l'impôt sur les sociétés.

Cet impôt avait pourtant jusqu'à récemment un taux de 33,3 %, que le gouvernement vient complaisamment de baisser à 25 %. De toute façon, les

Colère des surveillants dans les prisons

Suite à l'agression physique (coups de poignard) dont ont été victimes deux surveillants de la prison d'Alençon par un détenu islamiste, de nombreux débrayages ont eu lieu partout en France et aussi à La Réunion.

Les agents en grève ont dénoncé le manque d'effectifs. Ils exigent une gradation des centres pénitentiaires en fonction de la dangerosité des pri-

sonniers et les formations nécessaires pour assurer leur protection, la revalorisation de leurs salaires, le paiement de leurs heures supplémentaires.

Les prisons françaises sont depuis des années en état de surpopulation avancée. Les condamnés pour peine légères côtoient ainsi les pires crâpules qui sont en mesure d'exercer contre eux chantage et terreur. Tout

cela le gouvernement le sait, mais il préfère laisser moisir pendant des années de simples prisonniers dans des cellules surpeuplées et faire prendre des risques mortels aux surveillants plutôt que de moderniser les installations carcérales.

Les milliards il les réserve au grand patronat, le personnel pénitentiaire et les prisonniers peuvent attendre !

France-Algérie : le silence des profiteurs

Les capitalistes français ont un intérêt très concret au calme social et à la continuité gouvernementale en Algérie. Ils en ont besoin pour la bonne marche de leurs affaires.

La France est le deuxième fournisseur et le troisième client de l'Algérie, pour respectivement 5 et 3,4 milliards d'euros. Le montant du capital français investi directement dans le pays est de 2,4 milliards d'euros. On y trouve quasiment toutes les grandes sociétés cotées à

Paris : Engie bien sûr, qui est le principal acheteur de gaz naturel à la Sonatrach ; PSA y exploite 1 000 ouvriers ; Renault 2 000 ; Danone dispose de 30 % du marché du yaourt ; la BNP s'y est fait construire un siège en 2016 pour gérer ses plus de 2 milliards de chiffre d'affaires ; Castel y fabrique et distribue les boissons ; l'inévitable Vinci a construit le métro d'Alger ; Bolloré, Veolia, Total, Air liquide et tout le gotha du capital hexagonal pressent

le peuple algérien, sous l'œil bienveillant et intéressé de la clique militaire au pouvoir.

Les accords d'Évian, signés au départ des troupes françaises, comprenaient des clauses organisant le maintien des intérêts des capitalistes français dans le pays. Elles ont été scrupuleusement respectées jusqu'à ce jour. La France, son gouvernement et ses investisseurs tiennent avant tout à ce qu'elles le soient encore demain.

DANS LE MONDE

ARABIE SAOUDITE

L'argent blanchit tout

Les représentants des différents pays de l'Union européenne avaient dressé une liste noire des pays à haut risque dans la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Elle a été mise à la poubelle le 28 février.

Sept nouveaux pays y étaient en effet ajoutés, dont l'Arabie saoudite. Mais, selon un communiqué, la liste n'aurait pas été « établie dans le cadre d'un processus transparent et crédible, qui incite activement les pays concernés à prendre des mesures appropriées tout en respectant leur droit à se faire entendre ».

La raison véritable de ce renonce-

ment est bien plus prosaïque. Cette initiative a en effet provoqué le courroux des États-Unis, qui dirigent le Groupe d'action financière (GAFI), un organisme intergouvernemental chargé précisément de vérifier la provenance et l'utilisation des capitaux qui transitent de par le monde. Mais elle a également contrarié l'Arabie saoudite. Dans une lettre, son dirigeant, Mohamed Ben Salman, a ainsi dénoncé sans rire le fait que cette liste « ne reflète pas la véritable image des efforts nombreux [...] faits dans la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes ». Il est pour-

tant de notoriété publique que l'Arabie saoudite a financé à maintes reprises divers groupes djihadistes en Syrie et ailleurs, et qu'elle déploie tout son arsenal au Yémen, avec des conséquences catastrophiques pour la population.

Le vice-ministre saoudien des Affaires étrangères a menacé l'Europe, si elle persistait dans ses intentions, de « graves conséquences sur le commerce et les flux financiers ». Il n'en fallait pas plus pour faire reculer les gouvernements européens. Le vernis d'une prétendue moralisation des affaires ne doit tout de même pas menacer celles-ci.

Des groupes armés à l'armée officielle

Le 3 mars était proclamé à Bangui un nouveau gouvernement issu des accords négociés à Khartoum début février sous l'égide de la diplomatie française et de son allié tchadien.

L'idée de ces accords était d'octroyer des ministères à certains chefs des groupes armés qui ravagent le pays, dans l'espoir de les neutraliser. Le prix payé n'est pour l'instant pas assez élevé pour les leaders des principaux mouvements, qui n'ont pas attendu vingt-quatre heures pour se retirer, demandant au gouvernement de leur en donner plus.

D'autres groupes armés participaient déjà au précédent gouvernement mais en associant de nouveaux, bien plus menaçants, aurait pour Paris l'intérêt d'écartier autant que pos-

sible le risque d'un éclatement total du pays, voire d'un renversement du gouvernement à sa botte. Pour la population cependant ce serait toujours la même insécurité, ce dont se moque éperdument le gouvernement français. Les bandes armées jusqu'à qualifiées de rebelles pourraient simplement revêtir un uniforme officiel pour continuer à rançonner les habitants, à brûler les villages, à violer les femmes, à tuer des enfants et à piller ce qui leur tombe sous la main. Elles pourraient être équipées des armes fournies par le gouvernement français à l'armée centrafricaine. Quant aux nouveaux ministres, ils auraient simplement une couverture pour officialiser le pillage auxquels ils se livrent en tant que chefs de

bande.

Débarquée en Centrafrique en décembre 2013, l'armée française en est repartie trois ans plus tard en laissant les troupes de l'ONU s'embourber dans le chaos qu'elle avait créé. Aujourd'hui, les dirigeants de l'impérialisme français en sont réduits à promouvoir l'arrivée au pouvoir de criminels et de tortionnaires pour conserver leur influence. Mais après tout, cela n'a rien de nouveau. Tous les dictateurs portés à bout de bras par les dirigeants français depuis l'indépendance ne valaient pas mieux.

ARCHIPEL DES CHAGOS

L'impérialisme en accusation

La Cour internationale de justice (CIJ) de La Haye vient de condamner l'occupation par le Royaume-Uni de l'archipel des Chagos, dans l'Océan indien, appelant à ce que ces îles soient restituées à l'île Maurice. Le jugement a été approuvé à 13 voix contre une, celle d'un juge américain...

Pour garder la main sur les îles Chagos, l'État britannique les avait séparées en 1965 de l'île Maurice, alors que celle-ci s'acheminait vers son indépendance, obtenue en 1968. Puis entre 1968 et 1973, les 2 000 Chagossiens, des descendants d'esclaves amenés là pour extraire le coprah des cocotiers, ont été expulsés et déportés vers les Seychelles et vers l'île Maurice, où ils ont vécu depuis, souvent dans la misère. Il fallait faire place nette pour installer aux Chagos la base de Diego Garcia.

Le Royaume-Uni a en effet concédé cette île de l'archipel à l'armée américaine, qui y a construit sa plus grande base militaire au monde



en dehors des États-Unis. Diego Garcia a servi de base arrière pour envahir l'Irak et l'Afghanistan en 1990, 2001 et 2003. Les États-Unis et la Grande-Bretagne ont multiplié les manœuvres pour s'opposer à la décolonisation de l'archipel et à tout droit au retour des Chagossiens.

Les impérialismes britannique et américain vont-ils finalement autoriser le retour des exilés chagossiens ? Rien n'est moins sûr : la décision de

la CIJ n'a pas de valeur contraignante, et pour l'impérialisme les droits des peuples passent après ses intérêts.

Les crimes du colonialisme ne relèvent pas seulement du passé : ils se poursuivent de nos jours, comme en témoigne cette histoire sinistre.

Des milliers de travailleurs licenciés ou menacés de l'être dans la zone franche

À Maurice, le patronat du secteur textile ferme ses usines de la zone franche les unes après les autres. Début mars, 1300 ouvrières et ouvriers de l'entreprise Palmar Limitée ont été licenciés... sans indemnités !

Vendredi 8 mars, 250 employés de l'usine Future Textiles Ltd ont manifesté devant leur usine pour exiger leurs salaires de décembre 2018 et janvier de cette année. Ils ont fini par être payés.

Leur patron, Ram Mardemootoo a laissé entendre qu'il avait « quelques soucis d'ordre administratif avec sa banque », mais qu'il n'avait pas l'intention de licencier. Encore heureux car il a bénéficié il y a peu d'une subvention de 30 millions de roupies du gouvernement

dans le cadre de l'Additionnal Stimulus Package, dispositif prévu pour préserver l'emploi !

Cependant ses salariés ont tout intérêt à rester sur leurs gardes leur patron ayant déjà commencé à investir à Madagascar...

Quant aux ouvriers de l'entreprise Tex Washing Ltd, filiale de la précédente entreprise, dont beaucoup de Malgaches et de Bangladais, ils n'ont toujours pas pu récupérer leurs salaires impayés depuis plusieurs mois.

Tous ces patrons ont exploité des dizaines de milliers de travailleurs et de travailleuses mauriciens ou issus de l'immigration venant d'Inde, du Bangladesh ou de Chine. Ils ont bénéficié des largesses de l'État mauri-

en, et cependant menacent de mettre leurs travailleurs à la porte sans plus de formalités, versent leurs salaires avec des mois de retard sans que le gouvernement lève le petit doigt sinon pour menacer les ouvriers protestataires de leur envoyer sa police.

Tel est le traitement imposé par les capitalistes aux travailleurs de ce pays présenté comme une réussite par le FMI, mais qui sert en fait d'atelier de sous-traitance aux capitalistes de la confection des pays capitalistes occidentaux.

ABONNEMENT

12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €
Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois

NOM:

.....

Prénom :

.....

Adresse:

.....

.....

Ci-joint par chèque la somme deeuros

Pour nous contacter :

Lutte ouvrière

BP 184

97470 SAINT-

BENOÎT

e-mail :

contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org

Impression spéciale *Lutte ouvrière*
Commission paritaire n° 1019C85576

Directeur de publication : Didier Lombard

Tirage : 100 exemplaires
ISSN : 2552-7282

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO

www.lutte-ouvriere-audio.org

Lisez *Lutte de classe*,

revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n°198 (mars - avril 2019)

- Lutte ouvrière dans les élections européennes
- Algérie : la candidature de Bouteflika déclenche la colère populaire
- Les États désunis d'Europe
- Antisionisme et antisémitisme : un amalgame à combattre
- Venezuela : le chavisme en faillite confronté aux manœuvres impérialistes
- Gouvernement italien : la façade antisystème se fissure, les idées réactionnaires restent
- Russie : Poutine, le démagogue Navalny et un mécontentement social persistant